

**MAIRIE DE CANTE**

13 Rue du Général Sarrut

09700CANTE

05.61.67.85.09

mairie@mairiedecante.fr

http://www.mairiedecante.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIEVS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2025_030**SEANCE DU 28 OCTOBRE 2025**

Date de la convocation : 24/10/2025

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
10	08	08
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
08	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Jean-Jacques GIMENO, Mme Nadine CLAPIER, M Nicolas BLANCHOT, M Hubert GRAS, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT, M Sébastien CATHALA,

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : Mme Wendy BURG, M Philippe BISOGNIN

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **M Jean-Jacques GIMENO a été nommé secrétaire de la séance.**

OBJET :**DM n°4 chapitre 62**

M le Maire informe :

Des crédits ont été inscrits sur le chapitre 62 pour couvrir les dépenses liées aux divisions de parcelles, aux actes notariés ainsi qu'au remboursement des frais de réparation du véhicule communal à la mairie de Labatut.

Toutefois, les dépenses engagées ont excédé les prévisions initiales.

Il est donc nécessaire de procéder à un réapprovisionnement de ce chapitre, actuellement en négatif avec la décision modificative suivante :

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE 011	Charges à caractère général	
Compte 60624	Produits de traitement	-2 000.00
CHAPITRE 62	Autres services extérieurs	
Compte 622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	+2 000.00

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la proposition de Monsieur Le Maire et le mandat pour élaborer et signer les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Eric CANCEL	Secrétaire de séance M Jean-Jacques GIMENO
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 31 octobre 2025